



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2018

Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 10 novembre 2018

#### **1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon**

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Adoption du règlement 638-18-05 - Gestion des matières résiduelles
- 1.3 Adoption du règlement 722-19 - Taxation pour l'année 2019
- 1.4 Dépôt du calendrier des séances régulières 2019
- 1.5 Autorisation de signature de la convention collective 2018-2023
- 1.6 Autorisation de paiement 4<sup>e</sup> décompte – Excavation Dominic Carey
- 1.7 Autorisation de paiement – Schneider électrique
- 1.8 Autorisation de paiement – Pavage Maska - Pavage de la rue Moreau
- 1.9 Autorisation de paiement – Société de gestion Parc Industriel régional du pôle de Bedford
- 1.10 Autorisation de paiement – USD Loubac – Achats bacs verts et bleus
- 1.11 Autorisation de paiement – Adhésion annuelle - FQM
- 1.12 Autorisation de paiement – Vitrierie Cowansville – Rénovations Hôtel de ville
- 1.13 Autorisation de paiement – Pro-Décor Dufresne – Rénovations Hôtel de ville
- 1.14 Autorisation de paiement – Construction Marc Chevalier – Rénovations Hôtel de ville
- 1.15 Reddition de compte – Projets particuliers d'amélioration (PPA) – Pavage rue Moreau
- 1.16 Embauche d'un journalier de voirie – Collecte des matières résiduelles
- 1.17 Modification de la programmation de la TECQ 2013-2018
- 1.18 Correspondance

#### **2. Commission de la sécurité publique et civile – Marie-Eve Brin**

- 2.1 Rapport du président
- 2.2 Demande d'aide financière – Sécurité civile – Volet 1
- 2.3 Correspondance
  - a) Cahier de commandites Projet Impact 2019

#### **3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Eve Brin**

- 3.1 Rapport du président
- 3.2 Annulation de la résolution 18-11-495
- 3.3 Octroi d'un contrat – E3xpert Inc. – Usine de filtration
- 3.4 Correspondance

#### **4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac**

- 4.1 Rapport du président
- 4.2 Demande de gratuité – MRC Brome-Missisquoi – Formation matières organiques
- 4.3 Demande d'aide financière – Fondation Lévesque-Craighead
- 4.4 Demande d'aide financière – Fondation BMP
- 4.5 Nomination d'un représentant – Comités d'analyse du Pacte BM
- 4.6 Appui aux Cercles de Fermières du Québec

- 4.7 Correspondance
  - a) Remerciement Fondation De Serres et Fabrique St-Damien
  - b) Société d'Histoire de Missisquoi – demande de don 2019
  - c) Lettre CCB-M états financiers
  - d) Budget CCB-M 2018-2019
  - e) États financiers finales CCB-M 2017-2018
  - f) Remerciement de École Buttler
  - g) Remerciement de la FADOQ
  - h) Remerciement de Wesley United Church

#### **5. Commission de l'Office Municipal d'Habitation – Chantal Fontaine**

- 5.1 Rapport de la présidente
- 5.2 Correspondance
  - a) Information Lettres patentes OMH

#### **6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac**

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Octroi d'un contrat – Gestion des matières résiduelles
- 6.3 Octroi d'un contrat - Location d'un camion de collecte des matières résiduelles
- 6.4 Octroi d'un contrat – Achat d'un camion de collecte des matières résiduelles
- 6.5 Autorisation de signature – Entente intermunicipale – Fourniture de service
- 6.6 Correspondance

#### **7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine**

- 7.1 Rapport de la présidente;
- 7.2 P.I.I.A. – 20 Avenue des Pins
- 7.3 Dérogations mineures – 8 rue Rocheleau
- 7.4 Octroi du contrat d'horticulture ornementale 2019 – Sylvie Ditcham
- 7.5 Correspondance
  - a) Rapport des permis émis Novembre 2018

#### **8. Commission des travaux publics – Daniel Audette**

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Bonification de mandat pour AVIZO - rues Campbell et Adhémar-Cusson
- 8.3 Engagements pour Graymont – rue Philippe-Côté
- 8.4 Correspondance

#### **9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

#### **Varia**

Annulation d'une servitude sur le lot 5 602 428

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi 4 décembre 2018, à 19h00.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Chantal Fontaine	Normand Déragon
	Mona Beulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum. En l'absence du maire et du maire suppléant, les conseillers présents nomment madame Chantal Fontaine à titre de mairesse suppléante.

Sont absents :

La conseillère Marie-Eve Brin et le maire Yves Lévesque

Sont également présents : Guy Coulombe, directeur général, et  
Gisèle Messier, adjointe administrative

18-12-524

**Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par la conseillère Mona Beulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil ouvre la séance et adopte l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

**Ajournement des points suivants** à une séance qui sera tenue le 18 décembre prochain, à 19h30, à la salle de la FADOQ du Centre communautaire Georges-Perron :

**1.3** - Adoption du règlement 722-19 - Taxation pour l'année 2019

**1.7** - Autorisation de paiement – Schneider électrique Foxboro

**1.17** - Modification de la programmation de la TECQ 2014-2018

**2.3 a)** Cahier de commandite Projet Impact 2019

**2.2** - Demande d'aide financière – Sécurité civile – Volet 1

**7.3** – Dérogation mineure – 8 rue Rocheleau

ADOPTÉE

18-12-525

**Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

18-12-526

**Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2018**

Proposé par la conseillère Mona Beulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2018.

ADOPTÉE

18-12-527

**Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2018**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

- 18-12-527  
(suite) Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale du 10 novembre 2018.  
ADOPTÉE
- 18-12-528 **Adoption du Règlement 638-18-05 – Gestion des matières résiduelles**  
Considérant que l'avis de motion a été donné et que le projet du Règlement 638-18-05 a été déposé le 2 octobre 2018 (résolution 18-10-473);  
Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette  
Que ce conseil adopte le Règlement 638-18-05 concernant la gestion des matières résiduelles.  
ADOPTÉE
- 18-12-529 **Approbation du calendrier des séances du conseil municipal 2019**  
Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Que ce conseil approuve le calendrier des séances régulières 2019 du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenues au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, à 19h00, les ;  
Mercredi le 16 janvier 2019  
Mardi le 5 février 2019  
Mardi le 5 mars 2019  
Mardi le 2 avril 2019  
Mardi le 7 mai 2019  
Mardi le 4 juin 2019  
Mardi le 2 juillet 2019  
Mardi le 6 août 2019  
Mardi le 3 septembre 2019  
Mardi le 1er octobre 2019  
Mardi le 5 novembre 2019  
Mardi le 3 décembre 2019  
ADOPTÉE
- 18-12-530 **Autorisation de signature de la convention collective 2019-2023**  
Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette  
Que ce conseil entérine l'entente de principe conclue entre le Syndicat Unifor et la Ville de Bedford en matière de renouvellement de la convention collective pour les années 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, et autorise le maire et le directeur général à signer ladite convention.  
ADOPTÉE
- 18-12-531 **Autorisation de paiement – Décompte progressif no. 4 - Excavation Dominic Carey inc.**  
Considérant que l'entrepreneur Excavation Dominic Carey inc. a débuté les travaux sur le boulevard de la Victoire et la rue Rix et que la firme de génie-conseil Tetra Tech a le mandat de surveiller lesdits travaux ;

18-12-531  
(suite)

Considérant qu'après l'analyse du décompte no. 4 présenté par l'entrepreneur, Tetra Tech juge la demande de paiement conforme aux travaux effectués et recommande le paiement demandé dans ce décompte no. 4.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement du décompte no. 4, à l'entrepreneur Excavation Dominic Carey, et ce, au montant de 71 828,64 \$ taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-532

**Autorisation de paiement – Pavages Maska – Pavage de la rue Moreau**

Considérant que la Ville de Bedford a octroyé un contrat à Pavages Maska Inc. pour le planage et le pavage d'une partie de la rue Moreau entre les rues St-Joseph et Fortin (résolution 18-09-433), et ce pour un montant de 45 978,59 \$ taxes incluses ;

Considérant la réception du décompte no. 1 (final) au montant de 51 016,58 \$ présenté par l'entrepreneur, Pavages Maska Inc. et après l'analyse par le directeur des travaux publics, celui-ci estime la hausse du prix final est acceptable puisque les travaux demandaient plus de planage que prévus donc plus d'asphalte et de collasse.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement du décompte no. 1 (final) à l'entrepreneur Pavages Maska Inc., et ce au montant de 51 016.58 \$ taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-533

**Autorisation de paiement – Société de gestion du parc industriel régional du pôle de Bedford (SGPIRPB)**

Considérant la demande d'aide financière déposée par la SGPIRPB auprès du Pacte rural de la MRC Brome-Missisquoi pour les années 2017 et 2018 ;

Considérant que le conseil avait prévu au budget une contribution de 4 \$ par résident pour chacune des années ;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par le conseiller Normand Dérignon

Que ce conseil autorise le paiement des contributions municipales de 10 228 \$ pour l'année 2017 et de 10 240 \$ pour l'année 2018 ;

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-534

**Autorisation de paiement – USD Loubac – Achat de bacs verts et bleus**

Considérant que la Ville de Bedford désire réduire le nombre de conteneurs de métal utilisés sur son territoire pour la collecte des matières résiduelles ;

18-12-534  
(suite)

Considérant que les conteneurs qui seront enlevés devront être remplacés par 63 bacs roulants bleus pour les matières recyclables et 77 bacs verts pour les ordures ménagères (incluant des bacs pour mettre en inventaire) ;

Considérant que la division LOUBAC de l'entreprise USD GLOBAL est le fournisseur habituel pour ce type d'achat.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement à USD Global Inc, d'un montant de 13 224,68 \$ taxes incluses, et ce pour l'achat de 63 bacs verts de 360L et 77 bacs bleus de 360L.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-535

**Autorisation de paiement – Adhésion annuelle – Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)**

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2019, et ce pour une cotisation d'un montant de 3 003,75 \$ taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-536

**Autorisation de paiement – Vitrierie Cowansville – Rénovations Hôtel de Ville**

Considérant qu'il a été considéré souhaitable de réaménager la réception de l'Hôtel de Ville afin de la rendre plus fonctionnel et assurer la quiétude du personnel lors de visite de la clientèle ;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement à Vitrierie Cowansville Inc. d'un montant de 13 062,41\$ taxes incluses, et ce représentant les frais de quincaillerie et d'installation de vitrage.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-537

**Autorisation de paiement – Pro-Décor Dufresne Inc. – Rénovations Hôtel de Ville**

Considérant le réaménagement de la réception de l'Hôtel de Ville il a été considéré souhaitable de changer le revêtement de plancher sur tout le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

- 18-12-537  
(suite) Que ce conseil autorise le paiement à Pro-Décor Dufresne Inc., d'un montant de 14 789,21 \$ taxes incluses, et ce représentant les frais de fourniture et pose de revêtement de planchers au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 18-12-538 **Autorisation de paiement – Construction Marc Chevalier – Rénovations Hôtel de Ville**
- Considérant qu'il a été considéré souhaitable de réaménager la réception de l'Hôtel de Ville afin de la rendre plus fonctionnel et assurer la quiétude du personnel lors de visite de la clientèle ;
- Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- Que ce conseil autorise le paiement à Construction Marc Chevalier, d'un montant de 13 950,86 \$ taxes incluses, et ce représentant les frais de matériau et main d'œuvre pour la démolition, la construction, les joints et la peinture de la réception de l'Hôtel de Ville.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 18-12-539 **Reddition de compte – Projets particuliers d'amélioration (PPA) – Pavage rue Moreau**
- Considérant que le directeur général a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie (PAV) du ministère des Transports du Québec ;
- Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;
- Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;
- Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;
- Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas
- Que ce conseil approuve les dépenses d'un montant de 46 584,94 \$ relatives aux travaux d'amélioration réelles et frais inhérents admissibles mentionnés sur ledit formulaire V-0321 conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.
- ADOPTÉE
- 18-12-540 **Embauche d'un journalier de voirie – Collecte des matières résiduelles**
- Considérant que la Ville de Bedford a fait le choix d'intégrer les services de collecte et de transport des matières résiduelles au sein de ses activités régulières ;
- Considérant qu'un poste a été affiché à l'interne et qu'aucune personne n'a déposé sa candidature.

18-12-540  
(suite)

Considérant que le poste a été affiché à l'externe et que le processus suivi nous permet de faire une recommandation pour l'embauche de Pierre-Luc Létourneau à titre de journalier de voirie – collecte des matières résiduelles ;

Considérant que la proposition d'embauche soumise à M. Létourneau a été acceptée ;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise l'embauche de Pierre-Luc Létourneau à titre de journalier de voirie – collecte des matières résiduelles, dès le 17 décembre date de son entrée en fonction, et ce selon les modalités prévues à la proposition d'embauche.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-541

**Annulation de la résolution 18-11-495**

Considérant que le conseil a adopté la résolution 18-11-495 Octroi d'un contrat – Honoraires professionnels – Usine de filtration, et ce à la firme Tétra Tech pour des travaux à exécuter ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil annule, à toutes fins que de droit, la résolution numéro 11-18-495 adoptée à sa séance du 6 novembre 2018, relative à l'octroi d'un contrat – Honoraires professionnels – Usine de filtration.

ADOPTÉE

18-12-542

**Octroi d'un contrat – E3XPERTS Inc. – Usine de filtration**

Considérant que la passerelle utilisée pour accéder au-dessus des bassins de décantation de l'usine de filtration est en contreplaqué dans un milieu humide et qu'elle ne permet pas aux opérateurs de l'usine d'accéder à tous les appareils ni de nettoyer les bassins de façon sécuritaire ;

Considérant que le balcon servant à la livraison du chlore est instable et qu'il n'y a rien pour protéger le bâtiment contre un impact pouvant survenir du camion de livraison, ce qui fait fissurer le coin du bâtiment ;

Considérant que la rampe d'accès rétractable du quai de déchargement faisant le lien entre le bâtiment et le camion de livraison est jugée dangereuse et menace la sécurité des travailleurs ;

Considérant que la Ville de Bedford désire corriger ces situations et assurer la sécurité de ses travailleurs à l'usine de filtration ;

Considérant que la Ville désire inventorier et estimer les autres déficiences qui devront être corrigées à moyen et long terme ;

Considérant que la firme d'ingénierie E3XPERTS spécialisée en structure a déposé une offre de services d'ingénierie pour nous permettre d'aller en appel d'offres sur invitation et d'effectuer la surveillance des travaux pour corriger les situations énumérées précédemment ;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon



18-12-542  
(suite)

Que ce conseil octroie un mandat à E3XPERTS pour la fourniture de services d'ingénierie pour préparer l'appel d'offres sur invitation, faire l'analyse des soumissions et la surveillance des travaux ainsi qu'inventorier et estimer les autres déficiences qui devront être corrigées à moyen et long terme pour un montant de 13 550 \$, excluant les taxes, telles que décrites dans leur proposition D318001.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-543

**Demande de gratuité – MRC Brome-Missisquoi – Session d'information sur les matières organiques**

Considérant que la MRC Brome-Missisquoi a tenu des sessions d'informations gratuites dans son territoire afin d'informer les citoyens sur les matières organiques qui doivent se retourner au bac brun nouvellement introduit.

Considérant qu'une séance d'information a été tenue à Bedford, à la salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron le 21 novembre dernier à 13h30.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise une gratuité à la MRC Brome-Missisquoi pour l'utilisation de la salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron lors de la session d'information qui a eu lieu le 21 novembre dernier.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-544

**Demande d'aide financière – Fondation Lévesque-Craighead**

Considérant que la Fondation Lévesque-Craighead a comme mission de poursuivre de veiller au maintien et au développement des services de santé offerts à la population de Bedford et région ;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accepte de verser la somme de 500 \$ à la Fondation Lévesque-Craighead afin de leur permettre leur contribution à l'achat d'équipements médicaux ainsi que d'améliorer les installations physiques pour la clientèle qui fréquente ou qui est hébergée au CLSC-CHSLD de Bedford et aux Villas des Rivières.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

**Le point 4.4 – Demande d'aide financière – Fondation BMP a été discuté sans octroi d'aide financière**

18-12-545

**Nomination d'un représentant – Comités d'analyse du Pacte BM**

Considérant qu'en début 2019 le CLD Brome-Missisquoi procèdera à l'analyse des projets déposés au Pacte Brome-Missisquoi et que telles les années précédentes, les comités d'analyse seront composés uniquement d'élus.

18-12-545  
(suite)

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil nomme le maire Yves Lévesque comme représentant de la Ville de Bedford aux comités d'analyse du Pacte Brome-Missisquoi.

ADOPTÉE

18-12-546

**Appui aux Cercles de Fermières du Québec**

Considérant que les Cercles de Fermières du Québec sollicitent l'appui des différentes municipalités du Québec ;

Considérant que les Cercles de Fermières, par leur bénévolat, soutiennent plusieurs causes locales à travers la province;

Considérant que les Cercles de Fermières distribuent dans les hôpitaux, les CSSS, à certaines églises et auprès de démunis des milliers d'objets faits par ses membres et distribuent des objets de première nécessité dans les maisons de femmes battues et de soins palliatifs, à Centraide, à la Société du cancer et à la Saint-Vincent-de-Paul, à travers le Québec ;

Considérant que plus de 450 municipalités de la province ont appuyé le projet rassembleur des *Tricots graffiti* et que celui-ci a eu des retombées économiques sur toutes les municipalités grâce à la Route des tricots graffiti, qui a permis à plusieurs municipalités de se faire connaître;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Considérant que la Ville de Bedford appuie les Cercles de Fermières dans ses démarches continues dans toutes les communautés de la province.

ADOPTÉE

18-12-547

**Octroi d'un contrat - Gestion des matières résiduelles**

Considérant que la Ville de Bedford est allée en appel d'offres (réf. BED20181025) pour la collecte et le transport de ses matières résiduelles ;

Considérant que la Ville de Bedford n'est pas satisfaite des prix proposés par les soumissionnaires pour la collecte des bacs et des encombrants ;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil n'accepte aucune des offres soumises dans le cadre de l'appel d'offres BED20181025 pour la collecte des bacs et des encombrants.

ADOPTÉE

18-12-548

**Octroi d'un contrat de location d'un camion de collecte des matières résiduelles**

Considérant que le conseil a choisi de cesser l'impartition du service de collecte et de transport des matières résiduelles sur son territoire ;

Considérant qu'il est nécessaire de se procurer l'équipement nécessaire pour permettre au personnel municipal d'offrir le service ;

18-12-548  
(suite)

Considérant que la Ville a procédé par appel d'offres afin de faire l'achat d'un camion destiné à la collecte et au transport des matières résiduelles vers les lieux de traitement et de disposition ;

Considérant que la Ville doit procéder à la location d'un camion afin de couvrir la période entre le début du service municipalisé et la livraison du camion ;

Considérant que la Ville souhaite prendre entente de gré à gré avec Comporecycle pour la location d'un camion de collecte de matières résiduelles ;

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise la location de Comporecycle d'un camion modèle 114SD 2017 avec boîte Labrie automatisée de 33 verges ;

Que ce conseil accepte que ladite location du camion soit pour une durée de 3 mois, débutant le 17 décembre 2018, à un prix de 8 000 \$/mois, avec un taux de 2 500 \$ par semaine excédante de ladite période de 3 mois, et ce pour un kilométrage illimité.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-549

**Octroi d'un contrat - Achat d'un camion de collecte de matières résiduelles**

Considérant que le conseil a choisi de cesser de donner en sous-traitance le service de collecte et de transport des matières résiduelles sur son territoire ;

Considérant qu'il est nécessaire de se procurer l'équipement nécessaire pour permettre au personnel municipal d'offrir le service ;

Considérant que la Ville a procédé par appel d'offres afin de faire l'achat d'un camion destiné à la collecte et au transport des matières résiduelles vers les lieux de traitement et de disposition ;

Considérant qu'une seule offre a été déposée et qu'elle est jugée conforme ;

Considérant que le prix soumis est du type clé en main et que cette offre conforme a été déposée par Camions B.L. Freightliner Enr. Div. Services de Mécanique Mobile B.L. Inc. ;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Normand Dérageon

Que ce conseil accepte l'offre de Camions B.L. Freightliner Enr. Div. Services de Mécanique Mobile B.L. Inc. pour la fourniture d'un camion avec benne à chargement latéral devant servir à la collecte de matières résiduelles selon les spécifications demandées dans l'appel d'offres BED20181130 et ce, à un prix de 271 959,50 \$ plus taxes.

Qu'un montant de 50 000 \$ soit payé à même le fonds général et le solde affecté au fonds de roulement de la municipalité.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-550

**Autorisation de signature – Entente intermunicipale – Fourniture de service**

Considérant que les contrats de collecte et de transport des matières résiduelles de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge et la Ville de Bedford viennent respectivement à échéance à la fin de l'année 2018 ;

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge et la Ville de Bedford ont mis en place, chacun de leur côté, un processus d'appel d'offres visant à se doter de fournisseurs de services afin de répondre à leurs besoins ;

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge et la Ville de Bedford ont constaté à la fin de leur processus d'appel d'offres respectif, une hausse importante des coûts reliés à la collecte et au transport des matières résiduelles ;

Considérant que la Ville de Bedford a fait le choix d'intégrer les services de collecte et de transport des matières résiduelles au sein de ses activités régulières ;

Considérant que la Ville de Bedford a les ressources nécessaires pour offrir les services de collecte et de transport des matières résiduelles à une autre municipalité ;

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a signifié à la Ville son intérêt à signer une entente intermunicipale de fourniture de service pour la collecte et le transport de ses matières résiduelles ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'entente intermunicipale de fourniture de service pour la collecte et le transport de ses matières résiduelles sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

18-12-551

**P.I.I.A. – Rénovation de façades – 20 Avenue des Pins**

Considérant les informations et les documents déposés afin de procéder à la réfection d'une partie des façades nord et est;

Considérant qu'il est important d'assurer l'uniformité des fenêtres;

Considérant l'avancée de la marquise proposée dans l'allée de circulation et de sa présence conflictuelle avec les stationnements pour personnes à mobilité réduite aménagés le long du bâtiment;

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 20, avenue des Pins conformément aux documents déposés à la condition de respecter les conditions suivantes :

- La nouvelle fenêtre installée dans la marquise devra être munie d'un carrelage de couleur blanche ou l'ensemble des carrelages existants dans les fenêtres du rez-de-chaussée devront être remplacés par des carrelages de couleur noire pour assurer l'homogénéité des lieux;
- Les deux cases de stationnement pour personnes à mobilité réduite aménagées le long du bâtiment devront être déplacées sur les emplacements 35 et 36 tels qu'identifiés sur le plan A-002 et le marquage actuel au sol devra être effacé;
- En tout temps l'allée de circulation adjacente au bâtiment devra être réservée pour la circulation des véhicules.

ADOPTÉE

18-12-552

**Octroi du contrat d'horticulture ornementale 2019 – Sylvie Ditcham**

Attendu que la Ville doit entretenir les plantes ainsi que les aménagements existants dans toute la Ville de Bedford ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accepte l'offre de service d'horticulture ornementale de Madame Sylvie Ditcham, pour l'année 2019 et ce, pour un montant de 11 500 \$ taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-553

**Bonification de mandat pour Avizo – rue Campbell et Adhémar-Cusson**

Considérant que la Ville de Bedford a déjà accordé le mandat de services professionnels à Avizo pour la construction de trottoirs sur les rues Campbell et Adhémar-Cusson ;

Considérant que des services professionnels additionnels sont requis pour la préparation des documents d'appels d'offres et la préparation de plans et devis de construction pour des avancés de trottoirs aux coins des rues Campbell et Cyr ;

Considérant que la Ville de Bedford a demandé une offre de services à Avizo pour effectuer lesdits travaux ;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil bonifie le mandat d'Avizo ajoutant à leur offre de services GMDU-18-1430 un montant de 2 930 \$ plus taxes, pour des avancés de trottoir.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-554

**Engagement pour Graymont – rue Philippe-Côté**

Considérant que la Ville de Bedford a pris entente avec Graymont afin que des infrastructures d'aqueduc et d'égouts soient aménagées sur les rues Alcée-Rocheleau, Corriveau et Philippe-Côté ;

Considérant que dans le cadre de la demande d'autorisation visant la réalisation des travaux, il est nécessaire que la Ville s'engage à réaliser les travaux liés aux mesures compensatoires nécessaires selon l'échéancier convenu avec le MELCC et à présenter les plans et devis et une demande d'autorisation, le cas échéant ;

Considérant que cet engagement est nécessaire étant donné que les travaux visés sont par la position ministérielle sur l'application des normes pancanadiennes de débordement des réseaux d'égout municipaux ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil accepte que la Ville s'engage à réaliser les travaux liés aux mesures compensatoires nécessaires d'ici l'automne 2019 et à présenter les plans et devis et une demande d'autorisation, le cas échéant.

ADOPTÉE

18-12-555

**Paiement des comptes mensuels**

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 174 288,29 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 4 décembre 2018.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-556

**Annulation d'une servitude sur le lot 5 602 428**

Considérant l'**acceptation** d'une offre d'achat du lot 5 602 428 (résolution 18-08-389);

Considérant qu'il est important d'avoir des titres de propriété clairs et à jour pour faciliter l'implantation du nouveau bâtiment sur le terrain faisant l'objet de la présente;

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise l'annulation de la servitude enregistrée au bureau de la publicité des droits de Missisquoi 206 985 ;

Que ce conseil autorise le paiement des frais et honoraires du notaire reliés à l'annulation de ladite servitude.

Que ce conseil autorise le directeur général et la conseillère Chantal Fontaine à signer tous documents relatifs à ladite annulation de servitude.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-12-557

**Ajournement de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit ajournée au mardi le 18 décembre prochain à 19h30, à la salle de la FADOQ du Centre communautaire Georges-Perron.

ADOPTÉE

---

Yves Lévesque, Maire

---

Guy Coulombe, Directeur général